






Acteur PRAP 2S

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

PRAPSI – V2022

MODALITÉS

-  28 heures – 4 jours
-  4 à 10 personnes max.
-  Intra : Nous consulter

- Présentiel
- Distanciel
- Mixte

PUBLICS

Tout public ou acteur de prévention dans un établissement du secteur sanitaire et social

PRE-REQUIS

Aucun

DELAI D'ACCES

Toute l'année (dans les 3 mois après l'inscription)

INTERVENANT

Formateur titulaire du certificat « Formateur PRAP 2S » valide

CONTACT

MSA Services MPS
Service formation
78 Voie du TOEC
31 064 Toulouse Cedex 9
05 61 10 40 09
formation@msaservices-mps.fr
Personne en situation de handicap, nous contacter.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'acteur PRAP 2S est capable de :

- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.
- Prendre une part active dans l'amélioration des conditions de travail.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

PROGRAMME

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

- Les enjeux de la prévention
- Les acteurs de la prévention et le rôle de l'acteur PRAP.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé.

- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Description de son activité : Evaluation des risques et des causes.
- Outils d'analyse de l'activité

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

- Découvrir les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Proposer et communiquer des pistes d'amélioration de sa situation de travail

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser et adapter la situation d'un accompagnement au regard des aides techniques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Principe de formation-action : Travaux d'intersession avec des situations de travail réelles du stagiaire.
- Alternance théorie et études de cas.
- Questionnaires, quizz et jeux de rôles.
- Échanges sur les pratiques menées en situation réelle des participants.
- Expérimentation des différentes méthodes et outils

MATERIEL

- Moyens audiovisuels.
- Lit médicalisé, fauteuil roulant, fauteuil, lève personne électrique, verticalisateur électrique, draps de glisse.
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'établissement et les aides techniques associées.

SANCTION / VALIDATION

- Quizz, questionnaires.
- Une évaluation de chaque compétence à partir du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur PRAP 2S et des grilles certificatives de l'INRS : évaluation écrite et pratique.
- Remise d'une attestation de suivi de la formation.
- Délivrance du certificat «D'ACTEUR PRAP 2S» sous conditions d'avoir suivi la totalité de la formation et donné satisfaction aux évaluations.